



Chatou, le 17 février 2008

CADEB
130, avenue du Général de Gaulle
78500 – SARTROUVILLE

à l'attention de Madame Paulette Menguy

Madame la présidente,

Je vous remercie pour l'intérêt que votre collectif porte aux élections municipales.

Le questionnaire que vous nous proposez est à la fois complet et complexe ; je vous joins une réponse non exhaustive aux questions présentées.

Pour compléter cette réponse et la situer dans une optique plus globale, je vous incite à vous reporter à mes documents de campagne et à notre site internet « reussirchatou.fr » ; ceci vous permettra de constater que le développement durable et la démarche participative de type Agenda 21 sont les maîtres mots qui structurent notre programme pour Chatou.

Pour notre ville les listes concurrentes découvrent le développement durable au moment de la campagne électorale ; pire encore, les candidats de la liste soutenue par la majorité sortante ont toujours refusé les propositions qu'en tant qu'élus minoritaires nous avons présentées dans les dernières années. A titre d'exemples, et les comptes-rendus du conseil municipale en témoignent, nous avons à maintes reprises proposé une refonte de la politique de l'eau, un investissement dans les énergies nouvelles lors de la reconstruction de la piscine, une analyse – diagnostic de la situation du bruit, des projets de circulation douce et de transports en commun ...

Outre cette indéfectible attention portée par les quelques élus sortants aux questions environnementales dans notre commune, la crédibilité de notre liste dans le domaine du développement durable s'appuie également sur des expériences conduites dans le passé comme l'animation d'un forum social local (en mai 2004), l'organisation d'un colloque sur l'eau (en mars 2007), la tenue d'une conférence de presse et d'une réunion publique sur la proposition d'une démarche Agenda 21 pour la CCBS.

Vous devez également savoir que plusieurs de mes colistiers participent activement aux Ateliers du Développement Durable que vient de lancer l'association ForMe21 et que nous comptons dans nos rangs des spécialistes de l'environnement (en particulier José Tomas, militant du mouvement « Les Verts » et Pierre Grison, consultant en développement durable pour les collectivités territoriales).

Forts de ces convictions et de nos expériences partagées, nous affirmons notre volonté de faire de Chatou une ville exemplaire en termes de développement équilibré et de participation au nécessaire effort à conduire pour répondre aux lourds enjeux auxquels est confrontée notre planète.

Pour compléter votre information, je me permettrai de vous faire parvenir un exemplaire de notre brochure programme dès sa parution, et je me tiens à votre disposition pour tout échange de vue plus particulier sur les sujets qui nous préoccupent tous.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués



**Questionnaire Cadeb :
Déclinaison du Grenelle de l'environnement au niveau local pour la Boucle
de Montesson**

Question N°	Thème	Réponse
1	Rénovation énergétique des bâtiments	Il faut d'abord faire un diagnostic Nous prévoyons dès 2008 de dresser une carte des « puits à énergie »
2, 3, 6	Plan climat	Oui, sans oublier les aides proposées par la Région pour l'étude et la mise en œuvre
5	Energies renouvelables	Oui, partout où c'est possible
7, 8, 20	Déplacements doux	Il faut reprendre et réaliser de façon plus transparente le plan local de déplacement (de la CCBS)
9	Eco-quartier	C'est une bonne idée mais la conception d'un éco-quartier ne peut pas s'improviser. Il faut donc raisonner au niveau de la CCBS pour déterminer le cahier des charges et pour déterminer une localisation potentielle.
10	Densification près des transports en commun	Les PLU actuels ne le permettent pas ; il faut les réviser. Il faudrait également que les mairies de la CCBS cessent de s'opposer au SDRIF qui permet ces densifications localisées.
11	Energies renouvelables dans les bâtiments publics	Oui mais nous aurons également besoin de convaincre les Bâtiments de France qui jusque là bloquent un certain nombre d'initiatives
12	Sensibilisation du public	La Région fait déjà des efforts importants et il faut organiser la coordination des différents moyens d'information.
13, 18, 52, 53	Trame verte	Oui. Je propose en plus de monter des projets de protection de la biodiversité dans le cadre de la CCBS ; on peut par exemple s'inspirer de ce que la Région



		a soutenu au Mesnil le Roi pour la plaine alluviale.
14, 19, 38, 46, 48, 49, 51	Supprimer les pesticides	Il faut tendre faire la suppression mais il faut d'abord changer à la base les modes de gestion et de fleurissements des espaces verts ; par exemple on peut choisir plutôt des vivaces que des annuelles fragiles, on peut organiser différemment le désherbage ...
15, 43	Maraîchers de la Plaine	Pour réussir des reconversions vers des modes différents de production, des moyens d'incitation et d'accompagnement sont nécessaires ce qui dépasse le niveau très local. Je propose que nous nous rapprochions du CERVIA (organisme régional auquel est associée la Chambre Régionale d'Agriculture).
16	Aménagement des Berges	L'exemple de ce qui a été fait à Croissy peut être généralisé ; notons le rôle de la Région qui a financé Croissy et refusé le projet de Maisons Laffitte pour cause de « bétonnage » des berges.
17, 65	Bois certifiés dans les marchés publics	Pourquoi se limiter au bois ; on peut avoir des critères sociaux et environnementaux dans d'autres domaines
21	Equiper les flottes municipales en véhicules propres	Pourquoi pas mais il convient d'abord de vérifier la pertinence du maintien des flottes municipales ; une étude comparative de l'intérêt économique et environnemental de flotte municipale ou de flotte en location doit être entreprise.
23, 26, 59	Indicateurs et information	C'est une des conditions sine qua none de la mise en œuvre d'un Agenda 21.
24	Pollution dans les habitations	Plutôt que d'inventer des outils médiocres, il est préférable de relayer et de coordonner les campagnes nationales ou régionales.
25	Equipement public HQE	C'est un engagement de notre programme.
27	Veille sanitaire	A voir
28, 29	Bruit	En 2003 nous avons suggéré l'établissement par la ville d'un plan d'action bruit en profitant des



		<p>financements régionaux (notamment sur le diagnostic) ; la mairie en place a refusé.</p> <p>Depuis une cartographie (limitée) a été votée par la CCBS et confiée à Bruiparif ; on peut aller plus loin.</p>
31, 32, 33, 34, 35, 36	Economie d'eau	<p>Il faut s'inspirer des meilleures pratiques mises en œuvre en France ou ailleurs. Par exemple on peut prendre des mesures comme celles lancées dans le Val de Marne où le Conseil Général finance des systèmes de récupération d'eau de pluie, y compris chez les particuliers.</p>
37	Inventaire des sols pollués par la CCBS	<p>C'est une bonne idée mais il faudra que la CCBS se fixe une feuille de route claire ; en effet la CCBS a en théorie compétence sur l'environnement mais n'a pas adopté de stratégie dans ce domaine.</p>
41	Antennes relais	<p>En attendant des résultats fiables et incontestables d'études scientifiques, appliquer le principe de précaution.</p>
42	Jardins familiaux	<p>Il faut d'abord faire passer notre projet de création de jardins familiaux.</p>
44	Aide à la conversion vers l'agriculture biologique	<p>Les aides directes ne sont pas de la compétence des communes ou des intercommunalité mais de la Région (coordination de la politique économique). Par ailleurs, on ne peut pas faire du biologique strict dans n'importe quelles conditions (parcelles contiguës, période de « repos » des sols ...</p>
45	Alimentation bio dans les cantines	<p>La question de l'équilibre nutritionnel et de la sensibilisation des consommateurs est importante mais ne se limite pas à la diffusion de produits bio ; il faut faire connaître et adopter les recommandations du PNS.</p>
54	Préserver intacte la Plaine de Montesson	<p>Le terme « intact » n'est pas le plus adapté car la situation actuelle de la Plaine est loin d'être exemplaire. Maintenir l'équilibre entre agriculture, espaces verts, activités et logements est un objectif à maintenir.</p>
55, 57, 58	Dialogue avec les associations	<p>Le dialogue avec les associations</p>



	environnementales, débat public	(dans tous les domaines) est un des principes de la démocratie locale que nous proposons ; c'est une des conditions de réussite de l'Agenda 21
56	Créer une Agence de l'Environnement de la Boucle	Ne mettons pas la charrue avant les bœufs : avant de créer un outil il faut affirmer une politique. L'urgence pour la CCBS est de formaliser un plan environnemental (qui ne se limite pas comme aujourd'hui aux traitements des ordures ménagères).
60, 61	Agenda 21 et développement durable	C'est le point clé de notre programme
62	Adjoint au développement durable	Oui, c'est prévu.
63, 64	Documents d'urbanisme	Il faut rénover les règles du PLU
66	Actions de coopération décentralisée	Chatou est une des rares villes qui n'a aucune coopération internationale : ni européenne, ni avec le reste du monde. Pour la coopération décentralisée vers des zones en voie de développement, nous avons notamment proposée que la ville s'engage à appliquer les dispositions de la loi Oudin qui permet de financer des projets sur l'eau.